

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 96 (1967)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Contrat forfaitaire avec la Centrale du film scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Contrat forfaitaire avec la Centrale du film scolaire

En accord avec la Direction de l'Instruction publique, la Commission cantonale pour l'éducation cinématographique vient de conclure un contrat forfaitaire avec la Centrale du film scolaire, à Berne, pour la livraison gratuite des films de cette Centrale aux écoles officielles fribourgeoises.

Ce contrat entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Toute école officielle du canton de Fribourg, disposant ou pouvant disposer d'un projecteur de cinéma 16 mm muet ou sonore, peut s'annoncer *dès maintenant* comme membre à la Centrale du film scolaire, Erlachstrasse 21, 3000 Berne 9, en lui indiquant:

- a) le nombre de ses élèves,
- b) la marque, le type et l'année de construction du projecteur qu'elle utilise. Elle recevra alors gratuitement un exemplaire du catalogue général des films.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, elle pourra recevoir gratuitement et franco de port tous les films inscrits au catalogue, seuls les frais de retour étant à sa charge.

La Commission cantonale pour l'éducation cinématographique souhaite vivement que toutes les écoles qui en ont la possibilité fassent le plus large usage des facilités qui leur sont désormais offertes dans les domaines du film d'enseignement et de filmologie et des moyens et courts métrages plus directement récréatifs.

F. D.

## Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

Pontaise 15 Lausanne Téléphone 24 14 27  
Direction: E. Piotet

Excellente formation de  
**Gouvernantes d'enfants**  
**Jardinières d'enfants**  
**et d'Institutrices privées**

**Placement des élèves assuré**

La directrice reçoit tous les jours de 11 heures à midi  
(sauf samedi) ou sur rendez-vous